

F042 Développement de l'enseignement artistique via l'élaboration d'un schéma directeur

Programmation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 3 : Anticiper les évolutions de vi(II)e
Objectifs
Afin d'accompagner le développement des pratiques artistiques et de répondre aux besoins exprimés par la population, un dispositif d'évaluation de la politique publique de l'enseignement artistique est engagé à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, dans la perspective du renouvellement des projets d'établissements entre 2020 et 2021 et l'ambition de développer un projet de réseau des conservatoires de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Dans ce cadre, le réseau des conservatoires se constitue progressivement depuis 2016.
Description de l'action
Il s'agira d'interroger les objectifs actuels, les réussites et les marges de progrès, puis de définir des orientations conformes aux orientations politiques des villes, et notamment concernant : <ul style="list-style-type: none"> • la proposition de parcours d'excellence ; • l'éducation artistique et culturelle ; • l'accès au plus grand nombre et aux publics éloignés ; • la complémentarité de l'offre au sein du réseau ; • la diversité des disciplines ; • l'offre de diffusion proposée par les établissements. <p>La prise en compte du contexte général, les attentes des publics, les pratiques pédagogiques seront autant d'éléments pris en compte dans ce schéma.</p>
Pilotage
L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes Compétence : EPT pour les équipements transférés, communes pour les équipements non transférés
Partenaires
Ministère de la culture Départements de l'Essonne et du Val de Marne Région Ile-de-France Académie de Versailles Association culturelles
Temporalité
Court terme
Action en lien